



DELF SCOLAIRE BILAN DE SESSION 2025

Service académique de l'école inclusive

Casnav de Clermont-Ferrand

Juin 2025

1 113

candidats

82 %

de réussite

centres de passation

examinateurs-correcteurs

UN EXAMEN AU SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

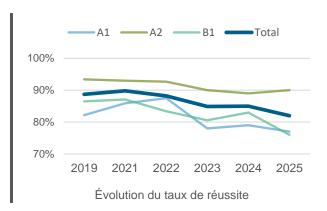
La session 2025 du Delf scolaire de l'académie de Clermont-Ferrand a réuni jeudi 15 mai **1113 élèves allophones** issus d'établissements du second degré. Les épreuves ont été l'occasion pour les candidats de valider des compétences orales et écrites en français, de valoriser leur parcours scolaire et, souvent, d'obtenir un premier diplôme.

L'examen n'aurait pu avoir lieu dans de bonnes conditions sans le concours actif des équipes de direction et de l'ensemble des personnels des 31 centres de passation, ainsi que des 252 examinateurs-correcteurs habilités pour surveiller les épreuves écrites du matin, constituer les jurys d'oral l'après-midi et assurer la correction des copies.

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

	Admis	Présents	Inscrits	Réussite
A1	152	197	217	77 %
A2	419	468	507	90 %
B1	272	360	389	76 %
Total	843	1025	1113	82 %

Résultats de la session 2025



Le taux de réussite global cette année s'élève à **82 %, en légère baisse** par rapport à la session précédente.

Les résultats du niveau A1 demeurent relativement bas. Comme l'année précédente, de nombreux candidats se sont présentés avec des compétences en langue française trop faibles, à l'écrit comme à l'oral. Le niveau A1 n'est pas un « niveau zéro » mais un premier palier de maîtrise du français. Un candidat A1 doit être capable de communiquer à l'oral sur des sujets très familiers et de comprendre à l'écrit des documents simples ou rédiger des messages très courts. Il faut également rappeler que l'examen s'organise selon un format et une typologie de tâches très spécifiques : un candidat inscrit doit pouvoir être préparé et entraîné avant le jour des épreuves.

Le Delf A2, qui concentre près de la moitié des inscriptions, reste le niveau dont la réussite est la plus élevée. L'acquisition du niveau A2 révélant la maîtrise de compétences orales et écrites indispensables dans un parcours d'inclusion scolaire, cette réussite est un indicateur très positif au regard des enjeux de l'accueil et de la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des réponses produites dans l'académie.

Les inscriptions au niveau B1 ont bondi de 26 % entre 2024 et 2025. Les élèves allophones étant déjà nombreux à posséder le Delf A2, ils sont inscrits par leurs établissements au Delf B1. Cette hausse du nombre d'inscrits n'allant pas sans une baisse sensible du taux de réussite, rappelons qu'un candidat déjà diplômé du niveau A2 ne doit pas forcément être inscrit au niveau supérieur dès l'année suivante. Le niveau B1 nécessite de solides compétences orales et écrites, un bon niveau de culture générale et une réelle maturité scolaire.

UN DISPOSITIF D'AMPLEUR





Depuis deux sessions, le nombre d'inscrits au Delf scolaire dépasse 1100 candidats. La stabilisation du taux d'absence traduit certainement la qualité du suivi et de l'accompagnement des candidats à l'examen, malgré leur très grande **répartition** sur l'ensemble du territoire académique, **123 établissements** ayant inscrit des élèves cette année.

LES CENTRES DE PASSATION

Allier (7)	Collège Maurice Constantin Weyer (Cusset) Collège Jules Verne (Montluçon) Lycée Paul Constans (Montluçon) Collège Anne de Beaujeu (Moulins)	Collège Émile Guillaumin (Moulins) Collège Antoine de Saint-Exupéry (Varennes-sur-Allier) Collèges Jules Ferry (Vichy)
Cantal (3)	Collège Jules Ferry (Aurillac) Collège La Jordanne (Aurillac)	Collège La Vigière (Saint-Flour)
Haute-	Erea Alexandre Vialatte (Brioude)	Collège Jules Vallès (Le Puy-en-Velay)
Loire	LP Auguste Aymard (Espaly-Saint-	Collège La Fayette (Le Puy-en-Velay)
(5)	Marcel)	Collège Jean Monnet (Yssingeaux)
	Collège Diderot (Aigueperse)	
	0 11) 411 + 0 (01 + 5 1)	
	Collège Albert Camus (Clermont-Ferrand)	LP Amédée Gasquet (Clermont-Ferrand)
	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)	LP Amédée Gasquet (Clermont-Ferrand) LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand)
		• • •
Puy-de-	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand)
Puy-de- Dôme	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) Collège Charles Baudelaire (Clermont-	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand) Lycée privé Massillon (Clermont-Ferrand)
•	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) Collège Charles Baudelaire (Clermont-Ferrand)	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand) Lycée privé Massillon (Clermont-Ferrand) LP Henri Sainte-Claire Deville (Issoire)
Dôme	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) Collège Charles Baudelaire (Clermont-Ferrand) Collège Gérard Philipe (Clermont-	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand) Lycée privé Massillon (Clermont-Ferrand) LP Henri Sainte-Claire Deville (Issoire) Collège Michel de l'Hospital (Riom)
Dôme	Collège Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) Collège Charles Baudelaire (Clermont- Ferrand) Collège Gérard Philipe (Clermont- Ferrand)	LP Roger Claustres (Clermont-Ferrand) Lycée privé Massillon (Clermont-Ferrand) LP Henri Sainte-Claire Deville (Issoire) Collège Michel de l'Hospital (Riom) LP Marie Laurencin (Riom)

DES ACTIONS POUR LA SESSION 2026

Le principal chantier de la prochaine session du Delf scolaire, qui aura lieu mardi 12 mai 2026, est de revoir les conditions d'accès aux trois niveaux d'examen. Le niveau A1 pourrait être ouvert à tous les élèves, dès la classe de 6°, pour répondre à une demande des enseignants et des établissements qui souhaitent pouvoir valoriser rapidement les progrès de tous leurs élèves. Afin d'éviter une hausse trop importante du nombre de candidats, le niveau A2 sera accessible dès la 4° seulement, le niveau B1 restant ouvert aux élèves de 3° et de lycée.

Plusieurs actions sont à envisager, dès l'année prochaine, afin d'anticiper la hausse du nombre de candidats, de continuer à proposer des conditions de passation optimales aux candidats et de faciliter l'organisation des épreuves par les centres de passation :

- **augmentation du nombre d'examinateurs-correcteurs** formés lors des stages d'habilitation organisés par le Casnav ;
- ouverture éventuelle de centres de passation supplémentaires dans deux secteurs affichant un nombre élevé de candidats (Aurillac et Vichy) et dans un secteur ne disposant pas de centre de passation (Ambert);
- poursuite du travail d'amélioration des modalités de passation de l'oral.

Le 17 juin 2025.

Éric Fuentes

Le président du jury